



Comité Technique Ministériel - section spécialisée Formation Continue

Compte-rendu

Paris, le 25 novembre 2020

L'UNSA était représentée par Emilie CERISIER, Claire LATIL et Gwendoline PROSPER.

Ce comité technique « section Formation Continue » s'est tenu dans la continuité de celui de juillet durant lequel l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour n'avait pas pu être étudié. Ont donc été évoqués les points suivants :

- bilan des formations 2019,
- point sur la formation continue en 2020,
- actualités dans le domaine de la formation.

Vous trouverez ci-jointe la déclaration liminaire de l'UNSA.

Pour répondre à l'interrogation de l'UNSA sur le devenir des Directions Régionales FORMCO ultramarines et Ile-de-France, l'administration a précisé que rien n'était acté et que le ministère souhaitait maintenir ce réseau des DR FORMCO.

Bilan d'activité de la formation continue 2019

Les chiffres annoncés sont les suivants : 14 952 agents formés pour 30 068 agents du MAA. Les agents du MAA se répartissent en 60,2% de femmes et une majorité de catégories A (57 %).

Pour 2018-2019, une augmentation de 5150 jours stagiaires dans l'enseignement agricole a pu être constatée notamment dans les domaines « informatiques et bureautiques » et « management des ressources humaines » et « plan d'accompagnement pour la mise en œuvre de la loi pour choisir son avenir professionnel ». La majorité de l'effectif formé se situe donc dans l'enseignement agricole : 63 % (hausse de 6,7 % par rapport à 2018) et 34 % en administration centrale et services déconcentrés (baisse significative).

Nous n'avons toujours pas connaissance de chiffres exhaustifs dans les services déconcentrés car un certain nombre de formations sont proposées en interministériel et que les outils statistiques utilisés ne sont pas performants.



Bilan financier 2019

Le ministère annonce une sanctuarisation des crédits sur le BOP 215. La baisse affichée correspond aux transferts effectués sur le BOP 354 pour les départements d'outre-mer. En 2019 et 2020, le ministère a bénéficié d'un apport supplémentaire de la DGAFP. Ce grand plan d'investissement a été versé pour contribuer à la charge financière de l'organisation des réformes. Ce plan ne sera pas reconduit en 2021.

Le budget 2019 était de 5 112 011 € et 95,2 % des crédits ont été utilisés.

Formation continue 2020 et perspectives 2021

Pour l'année 2020, 30 % des formations n'ont pas pu se tenir. L'administration a remercié les acteurs des bureaux de formation continue qui ont œuvré pour le maintien d'une offre de formation conséquente.

L'INFOMA a présenté son bilan avec un taux de réalisation de 60 % dont des créations de formation en classes virtuelles (69 % des formations). Plusieurs focus ont été faits cette année : formation des formateurs à la classe virtuelle, formation dans le cadre du label égalité-diversité, les préparations de concours et le Brexit. 25 % des offres de stage prévues pour 2021 se feront en classe virtuelle.

Pour les formations en services déconcentrés et en centrale, 60 à 70 % des formations ont été assurées dont 25 à 30 % en e-formation.

Les difficultés recensées pour ces formations à distance sont liées à l'accessibilité au réseau, aux problèmes de sécurité des outils utilisés et au manque d'interaction. Mais certains points forts ont pu être mis en avant comme l'organisation des formateurs avec un envoi des supports en amont, des formations plus denses mais mieux réparties (en demi-journées).

La réflexion est donc lancée sur le niveau de maintien des formations à distance à l'avenir et sur la recherche des outils plus opérationnels et sécurisés.

Le budget 2021 est prévu à la même hauteur que celui de 2020 mais il n'est pas prévu de reporter les crédits non utilisés de 2020 relatifs aux formations annulées.

Actualités

Plan managérial

Deux points ont été présentés :

- le parcours de professionnalisation des encadrants dans un premier temps : focus spécifique sur la prise de poste dans les 12 premiers mois puis professionnalisation tout au long de la carrière en fonction des besoins et des évolutions des encadrants ;
- la formation au télétravail dans un second temps.

Plan égalité-diversité

Les premières formations se sont tenues d'octobre à décembre 2019. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur l'axe diversité et discrimination. Puis en 2020, le volet sur les violences sexistes et sexuelles a été engagé.

Bascule sur RenoIRH formation et retour gestionnaires RenoIRH

La bascule sur le module RenoIRH formation se fera dès octobre 2021 avec une co-existence SAFO et EPICEA. La programmation des formations 2022 se fera entièrement sur RenoIRH.

Des formations et un accompagnement devront être mis en place aussi bien pour les gestionnaires de proximité que pour les supérieurs hiérarchiques et les agents car cette méthode de travail sera différente notamment en terme de dématérialisation des inscriptions.

La majorité des gestionnaires a été formée sur RenoIRH pour une bascule en juillet 2019 (88 %), avec un taux de satisfaction des stagiaires à hauteur de 90 %.

L'UNSA a alerté l'administration sur l'écart entre la satisfaction des agents au sortir de la formation et les difficultés rencontrées par les agents devant les problématiques que cette bascule a engendrées ainsi que l'absence de réponse à leurs questions par l'administration.

Le ministère s'est engagé à mettre en œuvre un vrai accompagnement et des échanges de pratique lors de cette nouvelle bascule vers le module de formation.

Un recensement des gestionnaires de proximité à former dans le cadre de la mise en place des secrétariats généraux communs est à faire. Les agents devront se former aux modalités des différents ministères et s'adapter aux évolutions, d'où l'intérêt aussi d'avoir un outil commun au ministère de l'Intérieur et à celui de la Transition Ecologique.